



Evry, le 10 octobre 2017

SELECTIRENTE rappelle qu'elle a signé le 9 octobre 2006 avec la société Invest Securities un contrat de liquidité conforme à la charte de Déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par l'AMF le 21 mars 2011. Le 15 septembre 2017, le Directoire a renouvelé le programme de rachat d'actions après y avoir été autorisé par l'Assemblée Générale du 28 juin 2017.

Au titre de ce contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 30 septembre 2017 :

- 1 611 titres
- 234 621,38 euros

Il est rappelé que lors du renouvellement du programme en date du 30 septembre 2016, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 254 titres
- 258 882,77 euros

Tél. 01 69 87 02 00

Eurolist C d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0004175842
Mnémonique SELER